

# UNIVERSITÉ EUROPÉENNE D'ÉTÉ 2005

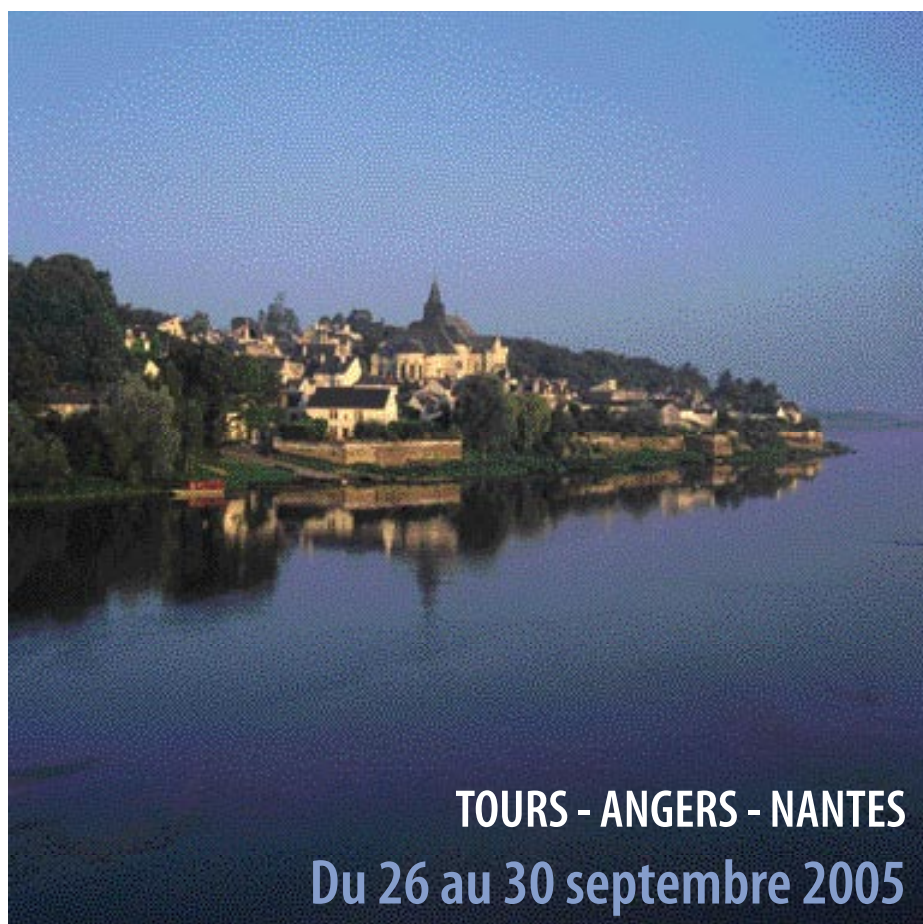
*Val de Loire - patrimoine mondial*

## FLEUVES ET PATRIMOINES

Identification, protection, valorisation

## Appel à communications

et à participation



TOURS - ANGERS - NANTES

Du 26 au 30 septembre 2005

## UNIVERSITÉ EUROPÉENNE D'ÉTÉ 2005 Val de Loire - Patrimoine Mondial

Tours – Angers – Nantes  
26 - 30 septembre 2005

### > *Lieu :*

- Manifestation itinérante de Tours à Nantes
- Sessions de travail plus spécifiquement logées à Tours et Nantes

### > *Dates :*

- Du 26 au 30 septembre 2005 pour les travaux
- Le 1er octobre au matin pour les activités optionnelles de découverte du Val de Loire (sous réserve)

### > *Organisé par :*

- L'Université de Tours, en partenariat avec l'Université de Nantes
- La Mission Val de Loire – Institut International Fleuves et Patrimoine

### > *Sous l'égide :*

- Du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO
- Du Ministère de l'Education Nationale dans le cadre du Programme incitatif « Attractivité de l'enseignement supérieur et innovation pour la mobilité internationale des étudiants », volet « Universités européennes d'été 2005 »

### > *En collaboration avec :*

- Les autres universités du Val de Loire :
  - Université d'Orléans
  - Université d'Angers
  - Université Catholique de l'Ouest
- Les universités européennes associées aux établissements d'enseignement supérieur du Val de Loire.
- Les partenaires du projet Leonardo MAGHISTERE dans lequel pourrait s'inscrire l'Université d'été :  
Universités de Pécs, d'Olomouc, Consenza, Université Nationale Espagnole d'Enseignement à Distance (UNED) et Tours, l'association AVEC (Alliance des Villes Européennes de Culture).
- La ZAL (Zone Atelier Loire)
- Le forum UNESCO «Université et Patrimoine»

### > *Avec le soutien de (sous réserve) :*

- Les régions Centre et Pays de la Loire
- Les départements d'Indre-et-Loire, de Maine-et-Loire et de Loire-Atlantique
- La Ville de Tours et Tours+
- La Ville d'Angers et Angers Loire Développement
- La Ville de Nantes et Nantes Métropole
- Le Ministère de l'Écologie et du Développement durable (DIREN Centre et DIREN Pays de la Loire)
- Le Ministère de la Culture (DRAC Centre et DRAC Pays de la Loire)
- Le Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine
- La Caisse des Dépôts et Consignations
- Électricité de France
- La SNCF

## > Présentation de l'Université Européenne d'Été

Les universités du Val de Loire réfléchissent ensemble, depuis l'inscription du Val de Loire sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en novembre 2000, aux moyens de faire connaître, protéger, valoriser et gérer le patrimoine en capitalisant les « bonnes pratiques » issues des expériences locales, nationales et étrangères. Ces réflexions, menées au cours des précédentes éditions des Universités Européennes d'Été « Val de Loire – patrimoine mondial », ont permis d'initier la création d'un Institut International Fleuves et Patrimoine, lieu d'expertise et d'échanges, porté localement par les universités et les collectivités du site et soutenu au niveau international par l'UNESCO. L'année 2005 marque le lancement de cette structure nouvelle au service de la formation et de la connaissance, appelée à fédérer les compétences développées en Val de Loire quant à la gestion patrimoniale des corridors fluviaux, pour mettre ces connaissances et ces savoir-faire au service de tous à l'échelon national et international.

Les travaux des Universités d'été « Val de Loire – patrimoine mondial » ont abordé successivement, année après année, les différentes thématiques qui vont se trouver, de fait, au coeur même des champs de compétences de l'Institut International Fleuves et Patrimoine. Ont ainsi été abordés les besoins de formations liés à la gestion du patrimoine (2001), l'intégration de la culture du risque dans les modes de vie (2002), les façons d'habiter le patrimoine (2003), et les relations entre économie et patrimoine (2004). Le thème retenu cette année est celui de **l'identification, la protection et la valorisation du patrimoine fluvial.**

## > Problématique

Du fait de l'importance et de la linéarité des territoires concernés, les fleuves, considérés dans leur corridor, offrent une diversité et une richesse exceptionnelles de situations tant sur le plan naturel que sur le plan culturel ou plus largement sociétal. Les interactions entre milieu et société sont de fait particulièrement complexes : les corridors fluviaux sont des espaces où la nature (le fleuve et ses espèces faunistiques et floristiques inféodées) et l'homme et ses activités (les vallées ayant été, de tout temps, le vecteur de l'occupation humaine) sont en perpétuelle compétition. Pour autant, ces espaces sont-ils des lieux plus riches en patrimoine que d'autres ? De quels types de patrimoine spécifique sont-ils porteurs ? Un patrimoine naturel (biologique, géologique), archéologique, bâti, matériel, paysager, mais aussi immatériel et imaginaire ? Ces patrimoines sont-ils plus vulnérables et en quoi ? Plus généralement, peut-on identifier une spécificité pour le(s) patrimoine(s) lié(s) aux fleuves ?

Par ailleurs, le fleuve présente une géographie naturelle qui est rarement en phase avec la géographie institutionnelle construite au cours du temps. Cette inadéquation est source de difficultés pour gérer et maintenir la qualité notamment patrimoniale de ces espaces. Quelles institutions permettent de protéger le patrimoine spécifique aux corridors fluviaux ? Quelles protections juridiques, partenariales, foncières, incitatives apparaissent les plus efficaces ?

Enfin, la notion de patrimoine associé aux fleuves nous conduit à repenser les modes de valorisation de ces patrimoines. Partant d'une valorisation en terme de sites (valorisation ponctuelle, circonscrite), faut-il s'inscrire dans une valorisation à plus grande échelle (notamment linéaire) ? Quels outils, processus, acteurs spécifiques cela mobilise-t-il ? Plus généralement, en quoi les expériences de gestion patrimoniale à grande échelle (liées ou non aux corridors fluviaux) et leur analyse peuvent-elles nous renseigner sur la conduite d'une gestion patrimoniale efficace ?

C'est l'ensemble de ces questions que se propose d'examiner la cinquième édition de

l'Université d'été Val de Loire – patrimoine mondial.

C'est bien entendu le patrimoine au sens le plus large dont il sera question au cours de cette université : **patrimoine matériel** (dont le patrimoine monumental) et **naturel**, mais également patrimoine **immatériel**.

## > Les thèmes proposés

Deux objets d'étude ont été définis : le patrimoine naturel et paysager lié au fleuve ; le patrimoine urbain et industriel lié au fleuve.

Ils pourront être analysés à partir des trois principales perspectives retenues pour cette Université d'été : identification, protection, valorisation.

La combinaison de ces deux ouvertures permet de définir 6 thèmes de base sur lesquels porteront les conférences et les communications.

### *Thèmes A : Le patrimoine fluvial : quelle identité, quelles spécificités ?*

Il s'agit dans ce cadre de mettre en évidence la spécificité de l'approche «corridors fluviaux» en terme de patrimoine donné et produit, mais aussi au regard des modalités d'identification et d'évaluation de ces patrimoines. Qu'est-ce qu'un patrimoine fluvial ? Comment le définir ? Comment en évaluer la qualité ? Sont attendues dans ce cadre à la fois des restitutions d'expériences et des analyses portées par différentes disciplines (géographie, biologie, histoire, histoire de l'art, sociologie, économie, etc.).

#### *Thème A1 : Identité et spécificité du patrimoine fluvial naturel, environnemental et paysager*

#### *Thème A2 : Identité et spécificités du patrimoine fluvial culturel, urbain et industriel*

### *Thèmes B : Le patrimoine fluvial : quelles protections pour quelles vulnérabilités ?*

Les espaces fluviaux sont des espaces restreints où les éléments naturels (eau, sédiments, faune, flore) ou anthropiques (bâti, productions sociales et culturelles) sont en contact étroit et en constante compétition : c'est l'« espace convoité ». Cette rivalité engendre-t-elle une vulnérabilité des espaces, des populations animales ou végétales et des productions humaines ou encore des ressources naturelles ?

Comment qualifier et quantifier cette vulnérabilité des patrimoines ? Quels systèmes de protection sont ou doivent être mis en place ? Comment s'articulent à l'échelle d'un vaste territoire les différents niveaux de protection ? Ici encore sont attendus des regards disciplinaires (y compris juridiques) et des analyses d'expériences, notamment sur le plan international.

#### *Thème B1 : Vulnérabilité et protection du patrimoine naturel, environnemental et paysager*

#### *Thème B2 : Vulnérabilité et protection du patrimoine culturel, urbain et industriel*

### *Thèmes C : Le patrimoine fluvial : quelle valorisation ?*

Partout dans le monde, des politiques menées à une échelle nationale ou plus régionale mettent aujourd'hui l'accent sur les modes de valorisation économique du patrimoine ; c'est le cas principalement des politiques de développement des activités touristiques et/ou culturelles fondées sur des efforts de médiation du patrimoine. Les corridors fluviaux constituent à ces divers titres des espaces d'expériences spécifiques du fait de leur linéarité et de leur étendue, qui conduisent à un enchevêtrement de politiques publiques menées à des échelles institutionnelles multiples. De quels types de partenariats, de quels modes de coordination entre acteurs et instruments ce type d'espace est-il porteur ? Dans ce cadre, comment associer, de manière cohérente et à une grande échelle spatiale, protection et valorisation du patrimoine ?

Pour toutes ces questions, un regard européen et surtout international est attendu, de façon à appréhender non seulement les problématiques des pays développés mais aussi celles propres aux pays en développement.

*Thème C1 : Valorisation du patrimoine naturel, environnemental et paysager*

*Thème C2 : Valorisation du patrimoine culturel, urbain et industriel*

Par ailleurs, un thème spécifique est dévolu aux questions touchant au patrimoine des régions d'estuaire, zones de contact entre le monde des eaux douces et celui des eaux salées, lieux d'échange entre l'arrière pays et l'espace maritime, lieux de transition entre la linéarité fluviale et la planéité océanique.

*Thème D : Les estuaires et leurs patrimoines*

## > Organisation des sessions : programme prévisionnel

Le programme est amené à évoluer en fonction du travail du Comité scientifique et technique et des réponses à l'appel à communications.

Cinq journées thématiques sont proposées.

En première analyse, le déroulement de l'Université d'été pourrait se présenter selon le programme suivant : les thèmes A1, B1 et C1 seront probablement traités au cours des premières journées (Tours), et les thèmes A2, B2, et C2 au cours des dernières journées (Nantes) ; le thème D sera nécessairement traité le dernier jour (Nantes).

Par ailleurs, l'Université d'été proposera aussi bien des «grands moments» fédérateurs que des séances de travail et de réflexion en ateliers ou tables rondes. Cette souplesse est essentielle pour permettre des moments de travail plus approfondi avec les chercheurs, les professionnels et les étudiants, tout en posant des cadres de réflexion communs.

## > Les sorties sur le terrain

Les différentes séances thématiques seront alimentées par des sorties, approches pratiques complémentaires des travaux théoriques. Sur les cinq jours de l'Université, une journée d'étude sur le terrain dans le Val de Loire est prévue.

## > Les publics concernés

L'Université d'été s'adresse à plusieurs types de publics :

- Les enseignants-chercheurs français et étrangers des différents champs disciplinaires liés au thème.
- Les étudiants des universités françaises et étrangères travaillant sur les mêmes questions. Des crédits ECTS seront accordés aux étudiants ayant participé à l'ensemble des travaux.
- L'ensemble des acteurs et des professionnels concernés (décideurs publics, élus, services des collectivités territoriales, associations, professionnels travaillant dans les champs du tourisme, de la culture et du patrimoine, y compris artisans, entrepreneurs et industriels).

## > Diffusion et valorisation

Les activités de l'Université d'été feront l'objet de rubriques dédiées sur les sites Internet de l'Université de Tours, des universités partenaires et de la Mission Val de Loire. Elles seront consultables en amont et donneront des informations sur le programme, les intervenants, l'organisation.

A l'issue de l'Université d'été, des actes seront édités.

## > Organisation et lieu de déroulement

La maîtrise d'ouvrage de ce projet est confiée à l'Université de Tours.

L'organisation proprement dite sera assurée conjointement d'une part par les universités de Tours, Nantes, Angers, Orléans et l'Université Catholique de l'Ouest, et d'autre part par la Mission Val de Loire, syndicat mixte interrégional regroupant les régions Centre et Pays de la Loire, par le biais de l'Institut International Fleuves et Patrimoine, désormais service interne du syndicat mixte.

Pour 2005, année de lancement de cet Institut International Fleuves et Patrimoine, on a choisi de mettre en valeur le fleuve dans sa linéarité et son étendue par une **manifestation itinérante**. Celle-ci proposera des sessions de travail au sein des universités de Tours et de Nantes, et permettra aux participants de découvrir – sur la route entre ces deux villes de Loire – le patrimoine propre au territoire angevin.

## > Comité scientifique et technique (sous réserve)

**Corinne LARRUE**, Professeure, Université de Tours, IMACOF

**Jean-Pierre BERTON**, Professeur, Université de Tours, IMACOF

**Joëlle BURNOUF**, Professeure, Université de Paris I

**Jean-Baptiste MINAERT**, Maître de Conférence, UFR Arts et Sciences Humaines, Université de Tours (sous réserve)

**Isabelle HANNEQUART**, Maître de Conférence, UFR Droit-Economie, Université de Tours

**Alain SALAMAGNE**, Université de Tours, CESR (sous réserve)

**Christophe DEMAZIERE**, Polytech, DA, Université de Tours (sous réserve)

**Dominique TREMBLAY**, Directeur de la Mission Val de Loire

**Francis DEGUILLY**, DRAC Centre (sous réserve)

**Virginie SERNA**, SRA, DRAC Centre (sous réserve)

**Vincent PERTHUISOT**, Mission Val de Loire, chef du projet « Institut International Fleuves et Patrimoine »

**Marielle RICHON**, Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO (sous réserve)

**Minja YANG**, UNESCO (sous réserve)

**Et les membres du Comité scientifique de l'Institut International Fleuves et Patrimoine**

## > Présentation de communications

Les personnes souhaitant présenter une **communication** sont priées d'envoyer un **résumé d'une page, selon la charte jointe**, avant le **14 juin**, date impérative, en **fichier attaché**, à :

Mail : perthuisot@mission-valdeloire.fr

**Vincent PERTHUISOT**

Mission Val de Loire

81 rue Colbert, BP 4332

37043 Tours Cedex 1, FRANCE

TEL : 02 47 66 94 49 - FAX : 02 47 66 02 18

en précisant dans laquelle des **thématiques** proposées elles souhaitent s'inscrire (**A1, A2, B1, B2, C1, C2 ou D**).

## > Participation

Les **frais de participation** sont forfaitairement de **150 €**, (**15 €** pour les étudiants) à régler par chèque à l'ordre de l'Agent Comptable de l'Université de Tours. Ils couvrent la participation à l'Université Européenne d'Eté, la documentation, les transferts entre les sites de Tours et de Nantes, les déjeuners des 26, 27, 28, 29 et 30 septembre 2005, les réceptions.

Les personnes souhaitant ne participer qu'à une partie de la manifestation sont priées de nous contacter ; des solutions leur seront proposées.

Les personnes présentant une communication sont exonérées des frais de participation.

**Tous les participants recevront début juillet des informations concernant les modalités d'inscription et d'organisation pratique.**

## > Calendrier

La sélection des communications retenues sera faite par le Comité scientifique et technique. Les auteurs seront informés à la fin du mois de juin.

Le texte complet des communications retenues devra impérativement être envoyé avant le **24 août 2005**.

<b>14 juin 2005</b>	Date limite de retour des résumés faisant proposition de communication.
28 juin 2005	Les auteurs seront prévenus de la sélection de leur proposition de communication.
<b>24 août 2005</b>	Date limite de retour du texte complet des communications.
26 au 30 septembre 2005	Université d'été

Appel à communications et à participation

**UNIVERSITÉ EUROPÉENNE D'ÉTÉ 2005**  
**Val de Loire - Patrimoine Mondial**

Tours – Angers - Nantes  
26 - 30 septembre 2005

**INSCRIPTION**

**TITRE** (Dr., M., Mme, Prof. etc...) :

.....

**NOM** :

.....

**ADRESSE** :

*Professionnelle, Tel/Fax/e-mail :*

.....

.....

.....

*Personnelle, Tel/Fax/e-mail :*

.....

.....

.....

**Langues** : *Français/ English*

**Je souhaite recevoir le programme**

**Je participerai au colloque**

**Je présenterai une communication** (date limite de soumission d'un résumé : **le 14 juin 2005**)

**Titre** :

.....

**Thématique** :

.....

*Bulletin à retourner par la poste ou **par mail** (de préférence) à :*

Vincent PERTHUISOT  
Mail : perthuisot@mission-valdeloire.fr  
Mission Val de Loire  
81 rue Colbert, BP 4332  
37043 Tours Cedex 1, FRANCE  
TEL : 02 47 66 94 49 - FAX : 02 47 66 02 18



Appel à communications et à participation

**UNIVERSITÉ EUROPÉENNE D'ÉTÉ 2005**  
**Val de Loire - Patrimoine Mondial**

Tours – Angers - Nantes  
26 - 30 septembre 2005

## **CHARTE DE SOUMISSION DU RÉSUMÉ**

Date limite d'envoi : **le 14 juin 2005**

### **Précisions à apporter**

Nom(s) et prénom(s) du ou des auteurs Laboratoire ou service (appartenance) Adresse e-mail Titre de la communication Thème dans lequel elle s'inscrit
--

### **Présentation du résumé (1 page)**

**Document Word**

**Marges :** haut, bas, droite, gauche : 2.5 cm.

**Reliure :** 0.5 cm à gauche.

**Police :** Times New Roman.

**Titre de la communication :** 14 points, majuscules, gras, centré.

**Noms et adresses des auteurs :** 12 points, centrés. Nom de l'auteur présentant la communication souligné. Adresses en italiques.

**Texte :** 12 points, interligne 1, justification droite et gauche.

**Images insérées dans le texte.**

**Important :** joindre également un fichier contenant les images au format .jpg

**Références :** format ACS, 10 points, interligne 1, justification droite et gauche.

### **Envoi :**

Les résumés devront être envoyés *par e-mail en document attaché à :*

perthuisot@mission-valdeloire.fr